

# Concevoir son système d'irrigation

(Sans Demande de subvention)



## Vous Souhaitez

- **DISPOSER** de manière optimale de votre ressource en eau pour un usage agricole.
- **REALISER UN PROJET D'EQUIPEMENT** en irrigation.
- **AMELIORER** vos rendements.

## Nous Vous Proposons

- Un **ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL**
- Une prise en compte globale de votre système d'exploitation.
- Un **CONSEIL PRECIS** concernant les thématiques :
  - Aide à l'acquisition d'une ressource en eau.
  - Dimensionnement d'un réseau d'irrigation opérationnel à l'échelle de votre exploitation.

## Vous obtenez :

- Un **DIMENSIONNEMENT HYDRAULIQUE** du réseau d'irrigation en fonction de votre projet.
- Une **REDUCTION** du coût représenté par le poste irrigation.
- Une **DIMINUTION** des contraintes en lien avec l'irrigation.
- Une **AMELIORATION** des résultats en termes de production.

## Qui Contacter ?

**Conseiller Irrigation** : RAMIN Christophe

☎ : 0690 31 33 98

@ : [ramin.c@guadeloupe.chambagri.fr](mailto:ramin.c@guadeloupe.chambagri.fr)

### LES + DE LA CA971

- Compétences spécialisées dans l'accompagnement des irrigants ou futurs irrigants.
- Références en Irrigation agricole (Guide des irrigants et autres utilisateurs d'eau agricole en Guadeloupe).
- Neutralité.
- Disponibilité.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Agriculteurs souhaitant mettre en place un système d'irrigation.

### MODALITÉS

- **1 Visite de l'exploitation** afin d'établir un diagnostic précis.
- Présentation et transmission d'un compte rendu de conseil. (**± 1 mois après remise de l'intégralité des pièces**)

### COÛT

- Pris en charge par un financement du Conseil Départemental, du FEADER et de votre Chambre d'Agriculture